

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU l'article L 613-1 du Code de l'Éducation ;
- VU les arrêtés du 1^{er} août 2011 et du 30 juillet 2018 relatifs à la licence
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération du conseil d'administration le 19 mars 2002 et modifiée le 19 mai 2014 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR SCIENCES et TECHNIQUES ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury du **semestre 2 de la licence mention Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles** au titre de l'année universitaire 2021/2022, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **M. Eric DUVERGER** **Maître de Conférences**

Vice-Président du jury :

- **Mme Sandra LANDRE** **Professeure Certifiée**

Membres du jury

- **Mme Sandra JAVOY** **Maître de Conférences**
- **Mme Diane MARCHAND** **Professeure agrégée**
- **M. Philippe COUANNAULT** **Professeur agrégé**
- **M. David NICOLET** **Professeur certifié**

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Fait à Orléans, le 29 novembre 2021


Eric BLOND

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU l'article L 613-1 du Code de l'Education ;
- VU les arrêtés du 1^{er} août 2011 et du 30 juillet 2018 relatifs à la licence
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération du conseil d'administration le 19 mars 2002 et modifiée le 19 mai 2014 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR SCIENCES et TECHNIQUES ;

Article 3

Le jury de la 1^{ère} année de la Licence mention Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles au titre de l'année universitaire 2021/2022, est constitué comme suit :

Président du jury :

- Mme Sandra JAVOY Maître de Conférences

Vice-Président du jury :

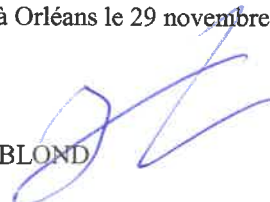
- Mme Diane MARCHAND Professeure Agrégée

Membres du Jury

- Mme Valérie ALTEMAYER Maître de Conférences
- M. Eric DUVERGER Maître de Conférences
- Mme Elodie PAILLAUD Professeure Agrégée
- M. Philippe COUANNAULT Professeur Agrégé
- Mme Sandra LANDRE Professeure Certifiée
- M. David NICOLET Professeur Certifié
- Mme Martine RAMBAUD Professeure d'Enseignement Physique et Sportive

Fait à Orléans le 29 novembre 2021

Eric BLOND



Article 4 :

Le conseil de perfectionnement de la **licence mention Parcours Préparatoire au professorat des Ecoles**, est constitué comme suit :

Membres du Conseil

- | | |
|-------------------------|---|
| - Mme Sandra JAVOY | Co-responsable de la formation pour l'UFR ST |
| - M. Jérôme BARETJE | Co-responsable de la formation pour le Lycée Voltaire |
| - M. Walter BADIER | Co-responsable de la formation pour l'INSPE CVL |
| - M. Eric DUVERGER | Enseignant chargé d'études pour l'UFR ST – sem. 2 |
| - Mme Valérie ALTEMAYER | Enseignante chargée d'études pour l'UFR ST – sem. 1 |
| - Mme Diane MARCHAND | Enseignant référente pour le lycée Voltaire |
| - Mme Maëlis TROISPOUX | Représentante des étudiants de L1 |
| - Mme Melaine CHABAULT | Représentante des étudiants de L1 |
| - Mme Pascale TOUPE | IEN représentante de la DSDEN |

Membres Invités

- | | |
|------------------------|--|
| - Mme Fabienne MEDUCIN | Chargée de mission Handicap et égalité des chances |
| - Mme Agathe PATEK | Représentante suppléante des étudiants de L1 |
| - Mme Gwénaëlle DUMET | Représentante suppléante des étudiants de L1 |

Fait à Orléans le 29 novembre 2021



Eric BLOND